

20101004_DL_03

OBJET :

Aménagement du littoral –
plan de financement

Date de convocation :
27 juillet 2010

Date de séance :
4 octobre 2010

Date d'affichage :
15 octobre 2010

Membres en exercice : 33

Membres présents : 22

Membres votants : 24

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 4 octobre à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEUPERE, Jean-Marie BLONDELLE, Christian BOQUET, Alain BRIERE, Michel CAPON, Daniel CARPENTIER, Yannick DESSAINT, François DURIEUX, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Marion LEPRESLE, Patrice LETALLE, Dominique MAGNIER, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Daniel PROUILLE, Jean-Claude RENAUX, Gilbert SAVY, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN et Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaires de séance : Jean-Pierre TETU et Patrice LETALLE

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu l'appel à projets national sur les fonds FEADER, au profit de la couverture en haut débit des zones rurales
- Vu le projet présenté par le Président portant sur la couverture en haut débit de l'espace littoral du département de la Somme

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le dépôt du dossier final de demande de financement dans le cadre de l'appel à projets FEADER est approuvé.

ARTICLE 2 – Le plan de financement du projet est :

Financement	Montant € HT	part
FEADER	1 000 000,00 €	49,70 %
Somme Numérique	1 012 063,76 €	50,30 %
	2 012 063,76 €	

ARTICLE 3 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.